



Epargnissimo

Vous allez aimer épargner



BOOK CONTACT - EPARGNISSIMO

Chez **Epargnissimo**, nous pensons qu'il est important de se connaître pour engager une **relation de confiance**

[epargnissimo.fr](https://www.epargnissimo.fr)

Document dépourvu de valeur contractuelle



SOMMAIRE



1 DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION
Nous connaître est la première étape

2 DOCUMENT DE DÉCOUVERTE CLIENT
Vous découvrir est la deuxième

3 PROFIL DE RISQUE INVESTISSEUR
Connaître votre profil risque est la troisième étape

4 PROFIL EXTRA-FINANCIER
Connaître votre profil extra-financier est la quatrième étape

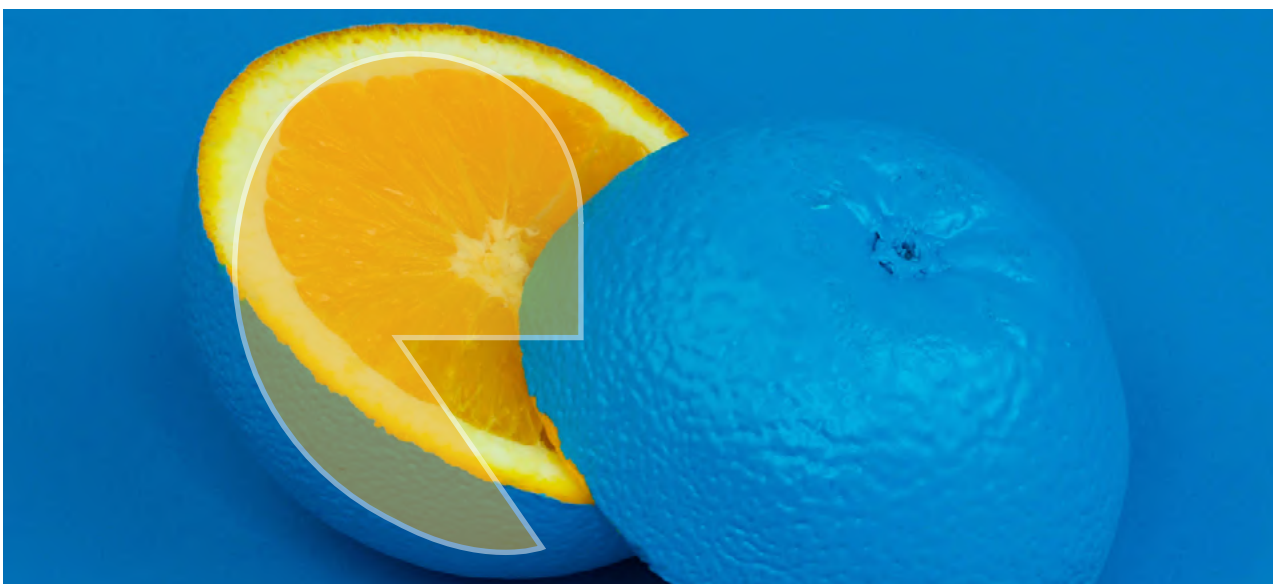
**5 DÉCLARATION D'ADÉQUATION
& NOS OFFRES**
Choisir la solution adaptée à vos projets

BESOIN D'AIDE OU DE CONSEILS ?

Contactez nos conseillers Epargnissimo

09 72 39 49 50

contact@epargnissimo.fr





ÉTAPE 1

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION



NOS ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES

EPARGNISSIMO

Société par actions simplifiée (SAS) au capital de 3000 €

Immatriculée au RCS de Toulouse sous le N° 509 041 489

Siège Social : 9 rue Alsace Lorraine à TOULOUSE (31000)

Adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion patrimoine (CNCGP)

09 72 39 49 50 - contact@epargnissimo.fr - www.epargnissimo.fr

Le cabinet Epargnissimo est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 09 049 292 (consultable sur le site www.orias.fr) et exerce les activités réglementées suivantes :

• Courtage en assurance dans la catégorie « b »

Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et qui propose un contrat cohérent avec les besoins et exigences du client mais ne fournit pas de service de recommandation personnalisée.

Entreprises d'assurance avec lesquelles le courtier peut travailler et travaille : Suravenir, UAF Life Patrimoine, Intencial et Primonial.

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du courtier) : **néant**.

• Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (le mandant est courtier)

Nom ou dénomination sociale, adresse professionnelle ou siège social et numéro d'immatriculation du mandant : MEILLEURTAUX, Société par Actions Simplifiée au capital social de 1.000.000 euros, Siège social : 36 rue de Saint-Petersbourg à Paris 75008, immatriculé au RCS de Paris sous le n° 424 264 281 et à l'ORIAS sous le n° 07022955.

Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le mandataire dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement.

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandant travaille : 7 (Caisse d'épargne, Groupe BPCE, Crédit Agricole, Fortuneo, Orange Bank, CFCAL, Crédit Mutuel).

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

INFORMATIONS SUR LA PRISE EN COMPTE DES FACTEURS DE DURABILITÉ :

Les facteurs de durabilité pris en compte dans le processus de sélection des instruments financiers sont les suivants : taxonomies, investissement durable au sens du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers et incidences négatives.

INFORMATIONS SUR LES MODES DE COMMUNICATION :

Epargnissimo s'investit quotidiennement dans un projet de développement durable.

Pour cela, dans le cadre de notre relation contractuelle, acceptez-vous que les informations vous soient communiquées par le biais d'un support durable **autre que le papier** ?

Oui

Non

En cas de réponse positive, nous vous informons que nous pourrions vous communiquer ces informations par voie électronique, pour cela nous vous demanderons de nous transmettre une adresse courriel valide.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE :

Assurance en responsabilité civile professionnelle et garantie financière : MMA IARD Assurances Mutuelles, 160 Rue Henri Champion - 72030 Le Mans cedex 9.

AUTORITÉ DE TUTELLE :

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) – 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par notre délégué à la protection des données en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse contact@epargnissimo.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

LITIGE :

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de 10 jours ouvrables pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de son envoi pour y répondre.

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS ou www.cmap.fr/consummateurs/

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant le tribunal compétent du territoire de l'État dans lequel le défendeur est domicilié.

Je soussigné(e), atteste avoir reçu le document d'entrée en relation.

**DATE & LIEU
SIGNATURE**



ÉTAPE 2

DOCUMENT DE DÉCOUVERTE CLIENT

Ce questionnaire a pour objectif de récolter les informations relatives à vos besoins, votre situation financière et à vos objectifs. Il permet également d'évaluer vos connaissances et votre expérience en matière financière, afin de vous délivrer un conseil adapté. Toute modification de votre situation familiale, patrimoniale ou professionnelle peut avoir une incidence sur la prestation fournie et doit donc être signalée à votre conseiller afin d'actualiser le présent document.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU NOTRE SOCIÉTÉ ?

Moteurs de recherche
Sites spécialisés

Bouche à oreille
Réseaux sociaux

Presse & Médias
Autre :

ÉTAT CIVIL

VOUS :

Nom :
Nom de naissance :
Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
.....

Adresse personnelle :
.....

CP : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Nationalité :

Pays de résidence fiscale :

Si hors France, préciser :

Adresse :
.....

CP : Ville :

Numéro fiscal si résident fiscal étranger :
.....

VOTRE CONJOINT(E) / PARTENAIRE :

Nom :
Nom de naissance :
Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
.....

Adresse personnelle :
.....

CP : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Nationalité :

Pays de résidence fiscale :

Si hors France, préciser :

Adresse :
.....

CP : Ville :

Numéro fiscal si résident fiscal étranger :
.....

CAPACITÉ JURIDIQUE

Majeur capable

Majeur sous tutelle

Majeur sous curatelle

Majeur sous sauvegarde de justice

Mineur sous administration légale

Mineur sous tutelle

Mineur émancipé

Pièce d'identité présentée : CNI Passeport Permis de conduire Carte de séjour

Numéro de la pièce d'identité :

Date de fin de validité :

SI REPRÉSENTANT LÉGAL 1 :

Nom :

Prénom(s) :

Adresse personnelle :
.....

CP : Ville :

SI REPRÉSENTANT LÉGAL 2 :

Nom :

Prénom(s) :

Adresse personnelle :
.....

CP : Ville :

SITUATION PROFESSIONNELLE

VOUS :

Salarié(e) Non salarié(e)
Sans profession Retraite/chômage

Profession (actuelle ou ancienne) :
.....
Depuis combien d'années :
Code CSP :
.....
Secteur d'activité :
.....

VOTRE CONJOINT(E) / PARTENAIRE :

Salarié(e) Non salarié(e)
Sans profession Retraite/chômage

Profession (actuelle ou ancienne) :
.....
Depuis combien d'années :
Code CSP :
.....
Secteur d'activité :
.....

SITUATION FAMILIALE

Marié(e) Pacsé(e) Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e) Union libre

Si marié(e), préciser le régime :

Nombre d'enfant(s) à charge :

PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ?

Oui Non

Si oui, quelle est (ou a été) votre fonction ?

Dans quel pays ?

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ?

Oui Non

Si oui, quelle est (ou a été) sa fonction ?

Dans quel pays ?

Quel est votre lien avec cette personne ?

.....

AUTO-CERTIFICATION SUR LE STATUT DE PERSONNE AMÉRICAINE (« US PERSON »)

Je suis citoyen des Etats-Unis d'Amérique : Oui Non

Je suis citoyen des Etats-Unis d'Amérique à des fins fiscales : Oui Non

Si oui, numéro d'immatriculation fiscal américain (TIN) :

SITUATION PATRIMONIALE SYNTHÉTIQUE

QUELS SONT LES REVENUS ANNUELS BRUTS DE VOTRE FOYER ?

Salaires annuels : | _____ | €
BIC, BNC, bénéfices agricoles : | _____ | €
Revenus immobiliers : | _____ | €
Revenus mobiliers : | _____ | €
Autres revenus : | _____ | €
Total : | _____ | €

QUEL EST LE MONTANT ESTIMÉ DE VOTRE PATRIMOINE FINANCIER ?

Compte courant, livrets A, LDD,
PEL, CEL, compte sur livret, etc. : | _____ | €
Assurance-vie : | _____ | €
PEA, compte titre : | _____ | €
FIP, FCPI, Sofica : | _____ | €
Épargne retraite (PERP, Madelin, PERCO) : | _____ | €
Total : | _____ | €

QUELLE EST LA VALEUR DE VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER ?

Résidence principale : | _____ | €
Résidence secondaire : | _____ | €
Immobilier locatif : | _____ | €
Autres actifs immobiliers (SCI, SC, SCPI, etc.) : | _____ | €
Total : | _____ | €

CAPACITÉ D'ÉPARGNE ANNUELLE :

Montant : | _____ | €

Par la signature de ce document, j'atteste l'exactitude des informations fournies et je reconnais que celles-ci sont nécessaires au traitement de l'opération envisagée.

Fait à :
Le :

Fait à :
Le :

SIGNATURE(S) DU/DES CLIENT(S)
(Précédée(s) du nom et prénom)

SIGNATURE DU CONSEILLER
Girard Xavier



ÉTAPE 3

PROFIL DE RISQUE INVESTISSEUR

PROFIL INVESTISSEUR

En tant que Courtier d'Assurance (COA), nous devons établir un profil investisseur, en amont de toute relation commerciale, nous permettant ainsi de vous délivrer le conseil le plus adapté à votre situation. Ce questionnaire a pour objectif de récolter les informations relatives à votre situation financière, votre sensibilité au risque ou encore votre espérance de rendement. Ces informations nous permettront de vous orienter vers les placements qui correspondent à votre situation et à vos objectifs.

Nom :

Prénom(s) :

Adresse personnelle :

.....

CP : Ville :

E-mail :

Téléphone :

Capital à investir : | _____ |

PROFIL DE RISQUE

Question 1 : Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- de 45 ans (3 pts)

De 45 à 65 ans (2 pts)

Plus de 65 ans (1 pt)

Question 2 : Quelle est votre motivation principale pour cet investissement ?

Assurer des revenus (0 pt)

Constituer une réserve d'argent disponible (0 pt)

Capitaliser une somme donnée afin de réaliser des projets (2 pts)

Accroître votre capital sans but spécifique (2 pts)

Préparer votre retraite (3 pts)

Transmettre votre investissement (3 pts)

Question 3 : Quelle est la durée estimée de votre investissement ?

4 ans (1 pt)

6 ans (2 pts)

8 ans ou plus (3 pts)

Question 4 : Quelle proportion de votre patrimoine financier total représente le montant que vous envisagez d'investir ?

- de 25% (4 pts)

De 25 à 50% (3 pts)

De 50 à 75% (2 pts)

Plus de 75% (1 pt)

PROFIL DE RISQUE

Question 5 : Concernant les placements financiers, vous connaissez :

- Uniquement les placements bancaires traditionnels (comptes épargne, Livret A, PEL, LDD) (1 pt)
- Quelques placements (actions, obligations, OPCVM) (2 pts)
- Plusieurs placements et leur fonctionnement (fluctuations, risques,...) (3 pts)
- La plupart, y compris les placements spéculatifs et complexes (4 pts)

Question 6 : Quel est votre niveau d'expertise concernant les produits financiers ?

- Je suis néophyte (1 pt)
- Je suis moyennement expérimenté (2 pts)
- Je suis expérimenté (3 pts)

Question 7 : Quelle est votre expérience des placements financiers en général ?

- Je n'ai aucune expérience préalable (1 pt)
- J'ai déjà réalisé et suivi seul des opérations financières (gestion directe) (4 pts)
- J'ai déjà réalisé des opérations financières avec l'aide d'un conseiller (gestion conseillée) (3 pts)
- J'ai déjà confié un mandat de gestion à un professionnel (gestion sous mandat) (2 pts)

Question 8 : Selon quelle fréquence suivez-vous vos placements actuels ?

- Hebdomadaire (4 pts)
- Mensuelle (3 pts)
- Trimestrielle (2 pts)
- Annuelle (1 pt)

Question 9 : Quelle est votre connaissance des instruments financiers ci-dessous et quels sont ceux sur lesquels vous avez déjà réalisé des transactions ?

TYPE DE SUPPORTS FINANCIERS	NIVEAUX DE CONNAISSANCE			Avez-vous déjà investi dans ces supports ?	
	FAIBLE	MOYEN	BON	OUI	NON
OPCVM monétaires et produits à capital garanti	(0 pt)	(1 pt)	(2 pts)	(1 pt)	(0 pt)
Actions et OPCVM Actions	(0 pt)	(1 pt)	(2 pts)	(1 pt)	(0 pt)
Obligations et OPCVM Obligataires	(0 pt)	(1 pt)	(2 pts)	(1 pt)	(0 pt)
Matières premières, SCPI, OPCI, SCI, etc.	(0 pt)	(1 pt)	(2 pts)	(1 pt)	(0 pt)
Titres non cotés (FCPI, FCPR, FIP)	(0 pt)	(1 pt)	(2 pts)	(1 pt)	(0 pt)
Produits structurés (BMTN, EMTN, etc.)	(0 pt)	(1 pt)	(2 pts)	(1 pt)	(0 pt)
Autres produits : options, produits à terme, warrants, etc.	(0 pt)	(1 pt)	(2 pts)	(1 pt)	(0 pt)

Pour vous aider à répondre au mieux à cette question, voici une définition de la terminologie proposée :

- **Connaissance « faible »** : vous disposez de peu de connaissances dans les instruments financiers et les marchés et vous ne disposez d'aucune formation vous permettant d'apprécier le degré de risque et l'opportunité d'une opération d'investissement.
- **Connaissance « moyenne »** : vous disposez de connaissances dans les instruments financiers et les services d'investissements. Cependant vous avez besoin de compléments d'informations et d'une assistance dans le choix de vos placements.
- **Connaissance « bonne »** : vous disposez d'excellentes connaissances dans les instruments financiers du fait de votre expérience professionnelle ou de votre formation personnelle. Vous savez appréhender les risques et le fonctionnement de vos différents placements, au regard de vos objectifs patrimoniaux.

PROFIL DE RISQUE

Question 10 : Avez-vous déjà investi dans des actions ou des supports investis en actions ?

- Oui, j'étais satisfait (4 pts)
- Oui, je n'étais pas satisfait mais je suis prêt à investir à nouveau (3 pts)
- Oui et je ne souhaite plus investir sur ce type d'actifs (1 pt)
- Non, mais je l'envisage désormais (2 pts)
- Non et je ne l'envisage pas (1 pt)

Question 11 : Laquelle de ces propositions caractérise le mieux le niveau de risque que vous êtes prêt à accepter ?

- De -20% à +35% (3 pts)
- De -5% à +10% (1 pt)
- De -35% à +50% (4 pts)
- Je n'accepte aucune perte (Profil sécuritaire obligatoire)
- De -10% à +20% (2 pts)
- Au-delà de -35% à +50% (5 pts)

Question 12 : Quelle serait votre réaction si la valeur de votre investissement venait à chuter brutalement de manière importante ?

- Je passerais des nuits blanches (1 pt)
- Je trouverais cela très désagréable (2 pts)
- Cela serait dommage mais je sais que cela peut arriver (3 pts)
- Je continuerais à dormir sur mes 2 oreilles (4 pts)

Question 13 : La valeur de votre investissement baisse de 20 %, comment réagissez-vous ?

- Je désinvestis (1 pt)
- Tant que je n'ai pas vendu, je n'ai rien perdu donc je patiente (2 pts)
- Cela va remonter, je réinvestis (3 pts)

Question 14 : La valeur de votre investissement augmente de 20 %, comment réagissez-vous ?

- Je sécurise mes gains (1 pt)
- Je maintiens en l'état (2 pts)
- Je réinvestis un montant inférieur ou égal au montant de l'investissement initial (3 pts)
- Je suis confiant et je réinvestis un montant supérieur à celui de l'investissement initial (4 pts)

Question 15 : Votre revenu actuel :

- Couvre vos dépenses courantes, et vous permet d'épargner chaque année (3 pts)
- Couvre vos dépenses courantes mais ne vous permet pas d'épargner (2 pts)
- Ne couvre pas vos dépenses courantes, et vous devez compléter votre revenu (1 pt)

Question 16 : Laquelle de ces propositions caractérise le mieux l'évolution de votre revenu pour les années à venir ?

- Je pense que mon revenu va croître plus que l'inflation (augmentation, promotion professionnelle) (4 pts)
- Je pense que mon revenu va croître comme l'inflation (3 pts)
- Je pense que mon revenu va décroître (départ en retraite, réduction de mon temps de travail) (2 pts)
- Mon revenu varie chaque année (1 pt)

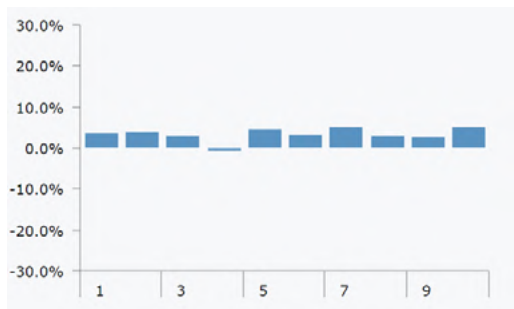
Question 17 : Le critère de liquidité est-il important dans le cadre de ce placement ?

- Oui, je dois pouvoir disposer de mon argent à tout moment (1 pt)
- Non, j'ai d'autres économies disponibles rapidement (3 pts)

PROFIL DE RISQUE

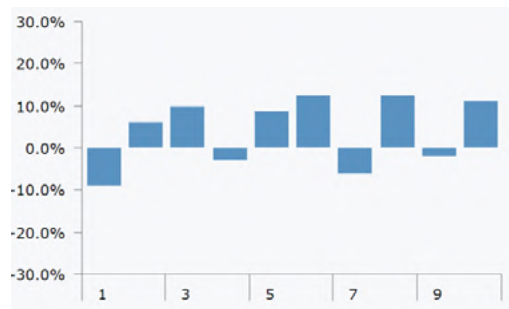
Question 18 : Les placements qui offrent un rendement élevé impliquent généralement des risques élevés. Les graphiques ci-dessous illustrent le rendement annuel hypothétique (gains et pertes annuels) de 5 portefeuilles de placement différents sur une période de 10 ans. D'après vous, lequel des portefeuilles suivants vous correspond le mieux ?

Portefeuille A (1 pt)



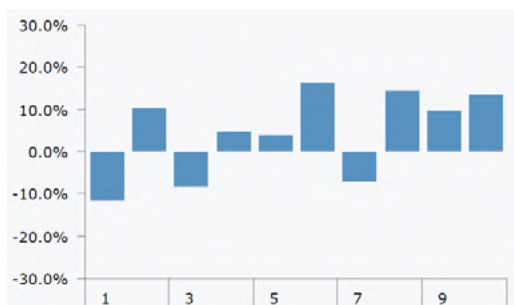
Le **portefeuille A** est très prudent. En revanche, il offre un rendement très modeste.

Portefeuille B (2 pts)



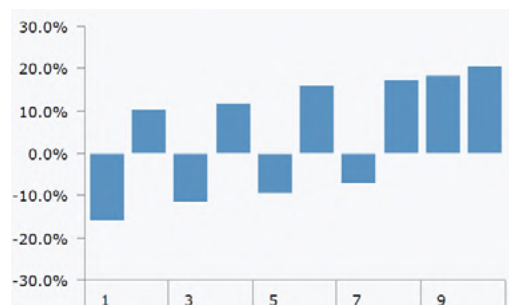
Le **portefeuille B** offre un potentiel de rendement supérieur au portefeuille A. Toutefois, les rendements fluctuent et ne sont pas garantis. Certaines années affichent de légères pertes.

Portefeuille C (3 pts)



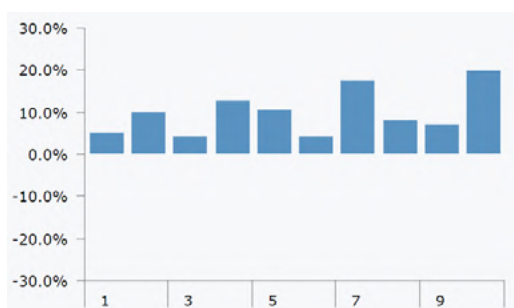
Le **portefeuille C** fluctue davantage que le portefeuille B, mais offre un potentiel de rendement plus élevé. Pour investir dans ce portefeuille, il faut pouvoir accepter des pertes dépassant les 10%. En revanche, certaines années peuvent procurer aux investisseurs des rendements importants.

Portefeuille D (4 pts)



Le **portefeuille D** est très risqué. Quand les marchés financiers sont défavorables, l'investisseur peut perdre des sommes très importantes. En revanche, à long terme, l'investisseur pourrait être récompensé, car il offre un potentiel de rendement supérieur aux portefeuilles A, B et C.

Portefeuille E



Le **portefeuille E** offre le meilleur des deux mondes. En effet, le gestionnaire de portefeuille gère activement le portefeuille et réussit à prévoir les marchés financiers haussiers et baissiers. Ainsi, le portefeuille ne perd jamais, et réalise des rendements supérieurs à tous les autres portefeuilles présentés.



Prenez garde ! Risque de fraude !

Ce placement offre des rendements très élevés sans jamais subir de perte. Si ce type de placement existait, tout le monde y investirait. Si on vous offre ce type de rendement ne présentant AUCUN risque, méfiez-vous ! Quand c'est trop beau pour être vrai, il y a généralement danger.

DÉCOUVREZ VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

La mise en place d'un profil de risque permet d'élaborer une stratégie financière en adéquation avec votre tolérance au risque, vos objectifs et vos besoins patrimoniaux. Nous avons donc élaboré 5 profils investisseurs qui correspondent à différents comportements d'investisseurs en fonction de critères tels que la sensibilité au risque ou les perspectives de rendement.

Sécuritaire : Vous recherchez avant tout la sécurité afin d'éviter le risque de perte en capital. Votre principal objectif est la protection de votre capital, aux dépens d'une rentabilité plus importante. La durée d'investissement que nous vous conseillons est inférieure à 3 ans.

Prudent : Vous recherchez des performances à moyen terme qui s'accompagnent d'un niveau de risque faible. La durée d'investissement que nous vous recommandons est de minimum 5 ans.

Équilibré : Vous recherchez une valorisation de votre capital à moyen terme avec un couple rendement/risque maîtrisé. La durée d'investissement que nous vous recommandons est de minimum 5 ans.

Dynamique : Vous recherchez des performances à long terme, quitte à accepter un niveau de risque élevé. La durée d'investissement que nous vous recommandons est de plus de 8 ans.

Offensif : Vous recherchez un potentiel de performances important en contrepartie d'une prise de risque très élevée. La durée d'investissement que nous vous recommandons doit être supérieure à 10 ans.

RÉSULTAT / SCORING :

Sécuritaire : Renvoi automatique question 11 « aucun risque de perte en capital ».

Prudent : - 25 points

Équilibré : 26 à 53 points

Dynamique : 54 à 72 points

Offensif : + de 72 points

DÉCOUVREZ VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

ALLOCATION CONSEILLÉE POUR CHAQUE PROFIL :

Je reconnais avoir pris connaissance de la proposition conseillée par Epargnissimo ainsi que les risques inhérents à chacun des profils proposés. Je suis conscient que contrairement aux fonds en euros à capital garanti, les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur les unités de compte, vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller Epargnissimo, ou consulter le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) relatif à chaque unité de compte sur le site www.epargnissimo.fr.

OUI : « Je souhaite suivre le profil investisseur correspondant au questionnaire réalisé et recommandé par Epargnissimo ».

NON : « Je souhaite effectuer mon choix librement. Investisseur averti, je ne désire pas retenir la proposition de profil qui m'a été formulée par Epargnissimo. Je reconnais que ni l'assureur, ni le courtier ne pourront être tenus pour responsable des allocations que j'aurai moi-même choisies, ni de ses conséquences ».

Par la signature de ce document, j'atteste l'exactitude des informations fournies et je reconnais que celles-ci sont nécessaires au traitement de l'opération envisagée.

Fait à :

Le :

Fait à :

Le :

SIGNATURE(S) DU/DES CLIENT(S)
(Précédée(s) du nom et prénom)

SIGNATURE DU CONSEILLER
Girard Xavier



ÉTAPE 4

QUESTIONNAIRE PROFIL EXTRA-FINANCIER

Dans un monde où les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) occupent une place déterminante, l'Union européenne a instauré des réglementations visant à intégrer ces considérations dans le domaine financier.

Ce questionnaire a pour objectif de mieux cerner vos attentes et vos valeurs concernant les investissements responsables. En identifiant vos préférences, nous pourrions vous proposer des solutions d'investissement alignées avec vos convictions, tout en tenant compte de vos objectifs financiers.

Avez-vous des préférences en matière de durabilité pour vos investissements ?

Oui Non

Prêt à préciser vos priorités en matière de durabilité ?

Oui Non

INVESTISSEMENTS DANS DES ACTIVITÉS ÉCOLOGIQUES SELON LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

Question 1 : Souhaitez-vous que tout ou partie de votre investissement finance des activités économiques considérées comme respectueuses de l'environnement selon la classification officielle de l'Union Européenne (Taxonomie) ?

Non (0 pt) Oui au moins 5% (1 pt)
Oui au moins 25% (2 pts) Oui au moins 50% (3 pts)

INVESTISSEMENTS DANS DES PRODUITS FINANCIERS DURABLES SELON LE RÈGLEMENT SFDR

Question 2 : Préférez-vous investir dans des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (Article 8 SFDR) et qui ont pour objectif l'investissement durable (Article 9 SFDR) ?

Non (0 pt) Oui au moins 5% (1 pt)
Oui au moins 25% (2 pts) Oui au moins 50% (3 pts)

PRISE EN COMPTE DES IMPACTS NÉGATIFS SUR LA DURABILITÉ (PAI)

Question 3 : Souhaitez-vous que vos investissements évitent ou minimisent les effets négatifs significatifs sur des facteurs de durabilité ?

Non (0 pt)

Oui, sur les impacts environnementaux : gaz à effet de serre, biodiversité, émissions polluantes dans l'eau, génération de déchets dangereux, inefficacité énergétique (immobilier) (1 pt)

Oui, sur les impacts sociétaux : respect des normes internationales (OCDE, Nations unies), processus de contrôle des normes internationales, égalité de rémunération (Homme / Femme), diversité des genres au sein des conseils d'administration, exposition aux armes controversées (1 pt)
Oui, les 2 (3 pts)

SENSIBILITÉ AUX ENJEUX ESG

Question 4 : Quelle importance accordez-vous aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans vos décisions d'investissement ?

Faible (0 pt)

Moyenne (1 pt)

Forte (2 pts)

INTÉRÊT POUR DES THÉMATIQUES DURABLES

Question 5 : Êtes-vous intéressé par des investissements ciblant spécifiquement des thématiques durables, comme la santé, le climat ou la biodiversité ?

Non (0 pt)

Oui, secondairement (1 pt)

Oui, en priorité (3 pts)

IMPORTANCE ACCORDÉE AUX LABELS

Question 6 : Les labels ISR / Greenfin / Finansol influencent-ils vos choix d'investissements ?

Non (0 pt)

Un peu (1 pt)

Oui, fortement (2 pts)

DÉCOUVREZ VOTRE PROFIL EXTRA-FINANCIER

RÉSULTAT / SCORING :

Total de points maximum : 18

0 à 5 points : profil Investisseur **Traditionnel**

6 à 12 points : profil Investisseur **Responsable**

13 à 18 points : profil Investisseur **Durable**

QUEL PROFIL ÊTES-VOUS ?

PROFIL 1 : INVESTISSEUR TRADITIONNEL (0 À 5 POINTS)

Score total obtenu : / 18



Résumé de votre profil

Vous privilégiez principalement la performance financière dans vos décisions d'investissements, sans accorder une attention particulière aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Votre objectif principal est d'obtenir des rendements compétitifs, en vous concentrant sur des placements conventionnels.

Caractéristiques principales

- **Sensibilité aux critères ESG :** faible
- **Intérêt pour les thématiques durables :** non prioritaire
- **Importance accordée aux labels :** peu influent dans vos choix d'investissements

Recommandations d'investissements

Compte tenu de votre profil, il est suggéré d'orienter vos investissements vers des produits financiers traditionnels, tels que :

- **Fonds Article 6, 8 & 9 (SFDR) :** ces fonds n'intègrent pas spécifiquement les critères ESG dans leur stratégie d'investissement.
- **Fonds labellisés ou non :** instruments financiers sans certification particulière en matière de durabilité.
- **Pourcentage indicatif d'actifs durables :** moins de 10 % de votre portefeuille pourrait être constitué d'actifs durables, en fonction de vos objectifs financiers.

PROFIL 2 : INVESTISSEUR RESPONSABLE (6 À 12 POINTS)

Score total obtenu : / 18



Résumé de votre profil

Vous manifestez un intérêt notable pour les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans vos décisions d'investissements. Tout en recherchant une performance financière, vous souhaitez que vos placements reflètent vos valeurs en intégrant des critères de durabilité.

Caractéristiques principales

- **Sensibilité aux critères ESG** : modérée à élevée
- **Intérêt pour les thématiques durables** : oui, notamment dans des secteurs tels que la santé, le climat ou la biodiversité
- **Importance accordée aux labels** : les labels tels que ISR (Investissement Socialement Responsable) influencent vos choix d'investissements

Recommandations d'investissements

Compte tenu de votre profil, il est suggéré d'orienter vos investissements vers des produits financiers qui intègrent des critères ESG, tels que :

- **Fonds Article 8 (SFDR)** : ces fonds promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales tout en suivant des pratiques de bonne gouvernance.
- **Fonds labellisés ISR** : ces fonds répondent à des critères exigeants en matière d'investissements socialement responsables.
- **Pourcentage indicatif d'actifs durables** : environ 30 % à 50 % de votre portefeuille pourrait être constitué d'actifs durables, en adéquation avec vos objectifs financiers et extra-financiers.

PROFIL 3 : INVESTISSEUR DURABLE (13 À 18 POINTS)

Score total obtenu : / 18



Résumé de votre profil

Vous accordez une importance primordiale aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans vos choix d'investissements. Votre objectif est de générer un impact positif significatif sur la société et l'environnement, tout en recherchant une performance financière alignée avec vos valeurs.

Caractéristiques principales

- **Sensibilité aux critères ESG** : très élevée
- **Intérêt pour les thématiques durables** : oui, avec une priorité sur des secteurs tels que les énergies renouvelables, l'économie circulaire ou l'inclusion sociale
- **Importance accordée aux labels** : les labels tels que Greenfin ou Finansol sont déterminants dans vos décisions d'investissements

Recommandations d'investissements

Compte tenu de votre profil, il est suggéré d'orienter vos investissements vers des produits financiers ayant des objectifs durables explicites, tels que :

- **Fonds Article 9 (SFDR)** : ces fonds visent des objectifs d'investissement durable mesurables et concrets.
- **Fonds labellisés (Greenfin, Finansol, etc)** : ces fonds sont reconnus pour leur engagement fort en matière de finance verte et solidaire.
- **Pourcentage indicatif d'actifs durables** : plus de 70 % de votre portefeuille pourrait être constitué d'actifs durables, reflétant ainsi votre engagement en faveur de la durabilité.

GLOSSAIRE

Taxonomie Européenne

La Taxonomie Européenne est une classification officielle qui définit quelles activités économiques sont considérées comme respectueuses de l'environnement.

SFDR (Règlement Disclosure)

Le règlement SFDR classe les fonds selon leur engagement ESG : Article 6 (aucun), Article 8 (promotion ESG) et Article 9 (objectif durable).

PAI (Principal Adverse Impacts)

Les PAI représentent les impacts négatifs que les investissements peuvent avoir sur l'environnement et la société.

Labels (ISR, Greenfin, Finansol)

Les labels certifient les fonds qui respectent des critères ESG ou d'impact social.

Enjeux ESG

Les critères ESG mesurent la performance d'un investissement sur trois axes : environnement, social, gouvernance.

Exposition aux armes controversées

Certaines entreprises produisent des armes controversées comme les mines antipersonnel ou les armes chimiques.

ÉTAPE 5

DÉCLARATION D'ADÉQUATION (CONSEIL DE NIVEAU 1 - DDA)

Document remis au client conformément à l'article L. 521-4 du Code des assurances et à la directive (UE) 2016/97 dite DDA.

Pourquoi ce document ?

Dans le cadre de votre souscription, la réglementation européenne nous demande de vérifier que le contrat proposé correspond bien à vos besoins. Ce document a pour but de vous expliquer, de manière simple et synthétique :

- quels sont vos objectifs exprimés,
- quelles sont les principales caractéristiques du contrat,
- pourquoi ce contrat est **cohérent** avec vos exigences et besoins.

Il ne s'agit pas d'un comparatif ou d'un conseil personnalisé parmi plusieurs contrats, mais bien d'une confirmation et d'une précision sur les raisons pour lesquelles le contrat choisi **répond à vos attentes essentielles**.

RÉCAPITULATIF DE VOS OBJECTIFS ET BESOINS

Objectif :

Horizon de placement :

Disponibilité du capital :

Profil investisseur :

Profil extra financier :

NOUS VOUS CONSEILLONS :

Un contrat d'assurance-vie

- Une solution adaptée à votre situation et à vos besoins.
- Votre épargne reste disponible à tout moment¹.
- Bénéficiez d'une fiscalité avantageuse².
- Epargnez à votre rythme avec la possibilité de mettre en place des versements programmés mensuels ou trimestriels.
- Répartissez vos placements selon votre profil entre les fonds en euros et un large choix de supports en unités de compte qui **présentent un risque de perte en capital**.

La durée de détention recommandée est de minimum 8 ans.

¹ Sauf cas particulier, par exemple, en cas d'acceptation bénéficiaire ou de mise en garantie du contrat.

² En application de la fiscalité actuellement en vigueur.

NOUS VOUS CONSEILLONS LE CONTRAT :

Life Epargne by Epargnissimo

Le contrat d'assurance-vie Life Epargne, assuré par Spirica, vous permet de bénéficier de frais réduits, d'un Support Croissance, de deux fonds en euros et d'une large gamme de supports d'investissement.

- Accessible dès 500 € en versement initial, dès 100 € en versements complémentaires et dès 100 € par mois en versements programmés.
- Pas de frais de dossier, pas de frais d'entrée, pas de frais d'arbitrage et pas de frais de sortie¹.
- 0,50 % de frais de gestion annuels sur les supports en unités de compte en gestion libre.
- Accès à + de 900 supports en unités de compte dont + de 60 ETF, 30 supports immobiliers, 10 fonds de Private Equity, 100 titres vifs et + de 150 fonds labellisés ISR / ESG.
- 3 modes de gestion cumulables : gestion libre, gestion pilotée et gestion pilotée profilée.
- 1 Support Croissance et 2 fonds en euros : le Support Croissance Allocation Long Terme, le Fonds Euro Nouvelle Génération et le Fonds Euro Objectif Climat, premier fonds en euros Article 9 au sens de la réglementation SFDR proposé sur le marché !

L'investissement en unités de compte présente un risque de perte en capital.

Pour notre rémunération sur ce contrat, nous vous précisons que nous travaillons sur la base de commissions sur encours rétrocédées par l'assureur.

¹ À l'exception de certains supports spécifiques soumis à des frais de sortie, selon les conditions contractuelles.

POURQUOI CE CONTRAT EST COHÉRENT AVEC VOS OBJECTIFS

L'ouverture d'un contrat d'assurance-vie Life Epargne est cohérent avec vos objectifs patrimoniaux et vos besoins :

Niveau d'expertise concernant les produits financiers :

Horizon de placement :

Capacité à subir des pertes :

Profil investisseur :

Profil extra financier :

Ce document vous est remis sous format électronique afin que vous puissiez le conserver.

SUIVI DE VOTRE ADÉQUATION

Nous vous informons que les services que nous proposons n'incluent pas la remise d'une évaluation périodique de l'adéquation des produits d'investissements recommandés à vos exigences et besoins. Un conseil vous sera fourni uniquement en cas d'opération significative.

Cependant, en l'absence d'opérations (autres que celles éventuellement programmées) pendant quatre années, une mise à jour de vos informations sera nécessaire pour vérifier la bonne adéquation du contrat recommandé avec vos exigences et besoins.

POURQUOI CE CONTRAT EST COHÉRENT AVEC VOS OBJECTIFS

Les termes employés dans la clause bénéficiaire conditionnent la manière dont le capital sera attribué au(x) bénéficiaire(s) désigné(s). Sa rédaction est par conséquent primordiale. Vous trouverez donc une synthèse juridique et des bonnes pratiques en annexe.

**DATE &
SIGNATURE**

La clause bénéficiaire permet au souscripteur de désigner la ou les personnes qui recevront les capitaux décès issus du contrat d'assurance vie. Il s'agit d'un **acte personnel, révocable**, dont la rédaction engage des conséquences patrimoniales, fiscales et successorales majeures.

RÈGLES FONDAMENTALES

1. Identifiabilité des bénéficiaires

- Le bénéficiaire doit être déterminé ou déterminable (ex. : « mon conjoint », « mes enfants nés ou à naître », ou nommément désigné).
- Il est conseillé d'indiquer les **noms, prénoms, dates et lieux de naissance** pour éviter toute confusion.
- En cas de décès d'un bénéficiaire, prévoir la clause « **vivant ou représenté** » si l'on souhaite que ses descendants bénéficient des capitaux.

2. Forme de la clause

- Rédaction dans le contrat, par avenant, lettre signée ou testament (à condition d'en informer l'assureur).
- La clause peut être déposée chez un notaire (et enregistrée au FCDDV).
- En cas de testament, attention à ne pas formuler la clause comme un « legs », au risque d'intégrer les capitaux dans la succession.

3. Ordre des bénéficiaires

- Il est recommandé de prévoir plusieurs rangs successifs, en terminant par « à défaut, mes héritiers ».
- L'absence de bénéficiaire déterminé entraîne le **retraitement du capital dans la succession** avec perte de l'avantage fiscal assurance-vie.

BÉNÉFICIAIRES INTERDITS (NULLITÉ DE LA CLAUSE)

Sont exclus :

- Les professionnels de santé ayant soigné l'assuré au titre de sa dernière maladie.
- Les tuteurs/curateurs, sauf s'ils sont parents de l'assuré et désignation avec curateur/tuteur ad hoc.
- Les ministres du culte.
- Les animaux (absence de personnalité juridique).

Cas particuliers

1. Souscripteurs protégés

- **Mineur < 16 ans** : clause conforme à la dévolution successorale.
- **Mineur ≥ 16 ans** : acte sous seing privé dans la limite de la moitié de la quotité disponible.
- **Curatelle** : assistance du curateur nécessaire, même en cas de désignation par testament.
- **Tutelle** : autorisation préalable du juge requise.
- **Mandat de protection future / Habilitation familiale** : autorisation judiciaire obligatoire.

2. Clause démembrée

- Permet de désigner un usufruitier (ex : conjoint) et des nus-proprétaires (ex : enfants).
- Capital reçu par l'usufruitier en **quasi-usufruit** : restitution due au décès.
- Avantage fiscal double : créance de restitution déductible de la succession de l'usufruitier

BONNES PRATIQUES RÉDACTIONNELLES

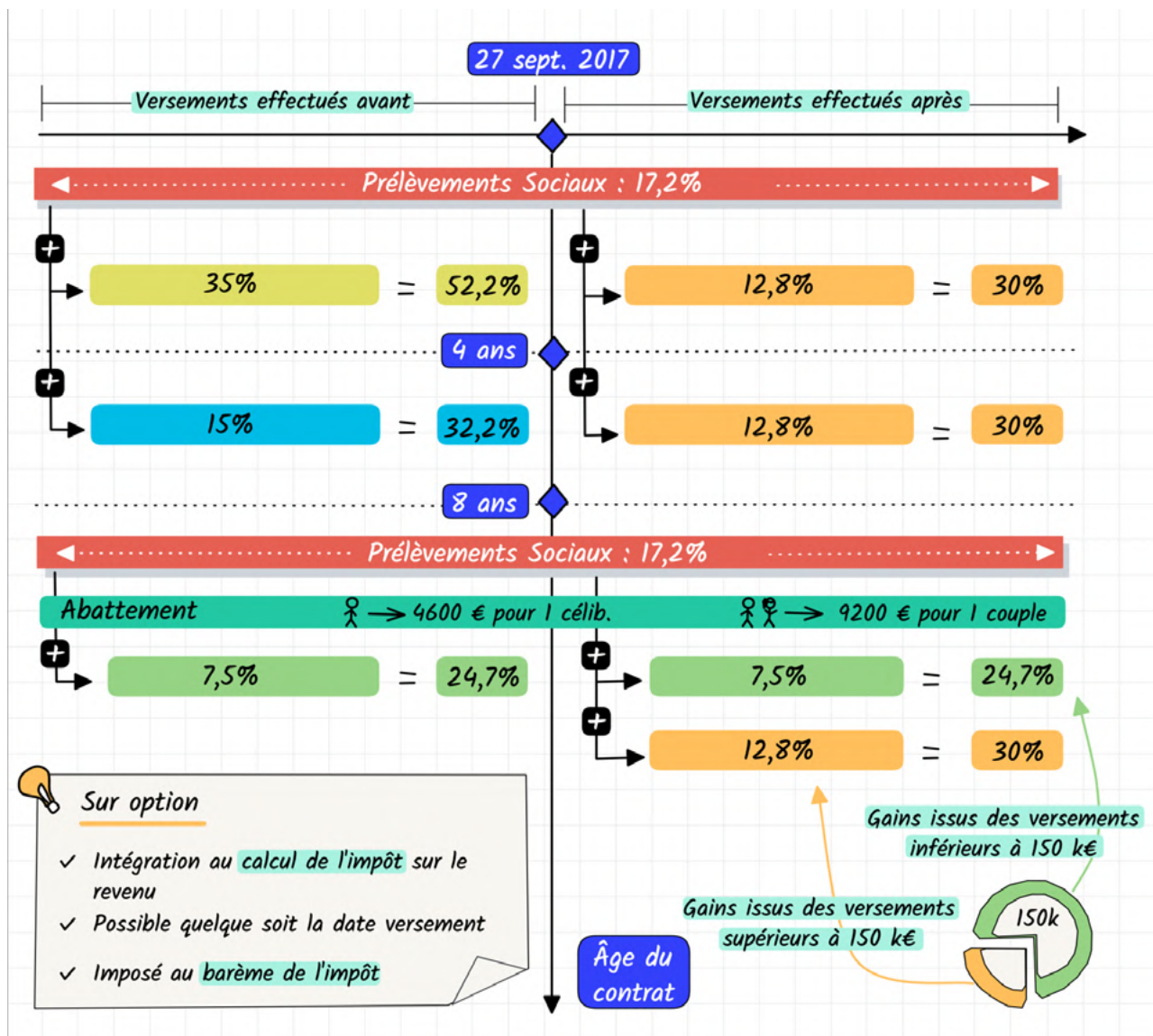
- Privilégier des **clauses personnalisées**, évitant les ambiguïtés (notamment en cas de divorce, famille recomposée, ou enfant à naître).
- Prévoir explicitement la **représentation** (ex. : « mes enfants vivants ou représentés »).
- Pour un partenaire de PACS ou concubin : le désigner nommément avec état civil complet.

CONSÉQUENCES JURIDIQUES ET FISCALES

- En présence d'une clause claire et bénéficiaires déterminés, les **capitaux décès sont hors succession**.
- Si clause absente ou bénéficiaire invalide : les capitaux intègrent la succession et sont taxés selon les droits de mutation.

ANNEXE 2

FISCALITÉ DE L'ASSURANCE-VIE



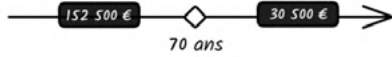


ANNEXE 3

ASSURANCE-VIE & SUCCESSION

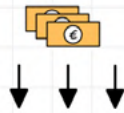
C'est quoi ?

- ✓ L'assurance vie est à la fois une enveloppe de placement et de prévoyance
- ✓ Abattements spécifiques en cas de succession qui dépend essentiellement de l'âge de l'assuré au moment des versements

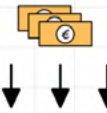


A savoir

- ✓ Transmission au conjoint survivant : En cas de décès, le transfert de l'assurance vie au conjoint survivant est exonéré de droits de succession
- ✓ Ces abattements se cumulent avec les abattements classiques sur les successions



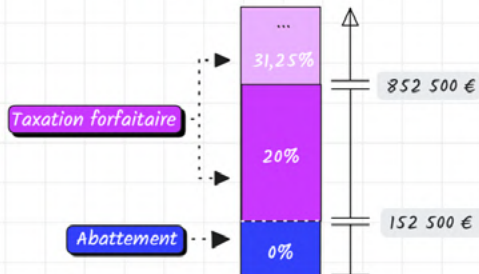
70 ans



Versements avant 70 ans

- ✓ Abattement de 152 500 €
 - Pour chaque bénéficiaire
 - Quelque soit le lien de parenté avec le défunt
 - Tous contrats confondus
 - Tous assureurs confondus
 - Cet abattement s'applique hors succession civile

- ✓ Au-delà, un impôt forfaitaire s'applique



Versements après 70 ans

- ✓ Abattement de 30 500 €
 - Tous bénéficiaires confondus hors conjoints
 - Quelque soit le lien de parenté avec le défunt
 - Tous contrats confondus
 - Tous assureurs confondus
 - Cet abattement s'applique hors succession civile

- ✓ Au-delà de l'abattement, droits de succession selon le lien de parenté
- ✓ Les intérêts et plus-values générés sur le contrat sont exonérés



ÉTAPE 6

NOS OFFRES

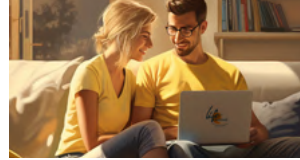
Découvrez l'ensemble de nos produits en cours de commercialisation sur www.epargnissimo.fr et trouvez le contrat qui vous correspond ! Nos conseillers vous accompagnent dans vos projets.

ASSURANCES-VIE



CROISSANCE AVENIR

- [Page contrat](#)
- [Fiche produit](#)
- [Documents](#)



LIFE EPARGNE

- [Page contrat](#)
- [Fiche produit](#)
- [Documents](#)

CONTRAT DE CAPITALISATION



CROISSANCE AVENIR CAPITALISATION

- [Page contrat](#)
- [Fiche produit](#)
- [Documents](#)

PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE



SURAVENIR PER

- [Page contrat](#)
- [Fiche produit](#)
- [Documents](#)

AUTRES PLACEMENTS

Les
unités de compte
immobilières

Les
fonds ISR

Les
produits
structurés

Le
Private Equity

BESOIN D'AIDE OU DE CONSEILS ?

Contactez nos conseillers Epargnissimo

09 72 39 49 50

contact@epargnissimo.fr